

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie.

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SOUS DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ARTS AND CULTURE

SECRETARIAT GENERAL

- 0 0 0 7 5  
DECISION N° /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 DU 12 4 JUIN 2022

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN  
PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE  
MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A  
L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu la Constitution ;  
Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;  
Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;  
Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;  
Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;  
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques  
Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;  
Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;  
Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;  
Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/CAB du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics dans les Départements Ministériels ;  
Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;  
Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022.  
Considérant le procès-verbal de la réunion du 13/06/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC ;  
Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 16/06/2022 ;  
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: L'entreprise WISE CONSULT est attributaire de la lettre commande pour le recrutement d'un bureau d'étude et/ou une Maîtrise d'œuvre pour l'évaluation des travaux restants à réaliser à l'Institut National des Arts et de la Culture de Binguela.

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
<i>RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.</i>	WISE CONSULT  BP: 7246 Yaoundé  Tel: 672 13 37 80	39 999 133 (Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent trente trois) FCFA	45 (Quarante cinq) jours

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter au Ministère des Arts et de la Culture, à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement des lettres commandes correspondantes.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM/MINAC
- CFC/MINAC

